

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le
02/07/2024 - 3476 - 2015 B 00482 - 538 928 698 - @COM.BEARN

@COM.BEARN
Société à responsabilité limitée
au capital de 638 000 euros
Siège social : 15 Rue Faraday - Espace de la Linière 1er Etage
64140 BILLERE
538 928 698 RCS PAU

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 7 JUIN 2023

Les soussignés :

- La société @COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est sis 1 Rue du Chevron d'or, 47300 PUJOLS, représentée par son Président, Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE, titulaire de 38 300 parts sociales en pleine propriété,
- La société APC, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 849 200 euros, dont le siège social est sis 1 Rue du Chevron d'or, 47300 PUJOLS, représentée par son Gérant, Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE, titulaire de 25 499 parts sociales en pleine propriété,
- La société @COM. SOFEC-PYRENEES, Société par actions simplifiée au capital de 10 920 euros, dont le siège social est sis 29 rue Blaise Pascal, 65000 TARBES, représentée par sa Présidente, Société à responsabilité limitée EXPERTISE CONSEILS AUDIT, elle-même représentée par son Gérant Monsieur Philippe MORALES, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,

Détenant ensemble 63 800 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée @COM.BEARN désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société @COM.BEARN et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 16 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

Les associés, après avoir pris connaissance de l'acte sous seings privés de cession de parts sociales conclu ce jour portant cession par la société @COM. SOFEC-PYRENEES de 24 499 parts sociales à la société APC, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 849 200 euros, ayant son siège social 1 Rue du Chevron d'or 47300 PUJOLS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés

sous le numéro 810857276 RCS AGEN, décident à l'unanimité de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

« Article 7 – Capital social – Répartition des parts – Liste des associés

Le capital social est fixé à la somme de **SIX CENT TRENTE HUIT MILLE (638.000,00) euros**. Il est divisé en 63.800 parts sociales numérotées de 1 à 63800 de 10,00 euros chacune, entièrement souscrites et libérées dans les conditions exposées ci-dessus.

A la société @ COM. EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes,
Trente huit mille trois cent parts sociales,
Numérotées de 1 à 38 300 ci

38 300 parts

A la société APC

Société d'Expertise Comptable,
Vingt cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales,
portant les numéros 38.301 à 63.799, ci

25 499 part

A la société @ COM. SOFEC-PYRENEES

Société d'Expertise Comptable,
Une part sociale,
portant le numéro 63.800, ci

1 part

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 63.800 parts

Les soussignés déclarent expressément que toutes les parts représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus, correspondant à leurs apports respectifs, et sont libérées selon les modalités ci-dessus.

La société communique annuellement aux conseils de l'Ordre dont elle relève la liste de ses associés ainsi que toute modification apportée à cette liste. »

SECONDE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes sera notifié au gérant pour les rendre opposables à la Société.

Signé électroniquement le 07/06/2023 par
Philippe Morales



Philippe MORALES

Pour la cédante la société
@COM:SOFEC-PYRENEES

Signé électroniquement le 07/06/2023 par
Alain Pechmagre Caminade

A handwritten signature in black ink, appearing to read "@com", is written over a horizontal line.

Alain PECHMAGRE-CAMINADE

Tant pour la société APC que pour la
société @COM.EXPERTISE – Société
d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes